



silencieuses », l'élaboration de plusieurs campagnes nationales de sensibilisation radio et télévision, la mise en œuvre de l'opération 1000 cantines insonorisées, l'animation de dizaines de colloques...

Tous les milieux professionnels ont pu apprécier l'énergie et le dévouement qu'il a manifestés à la cause de la lutte contre les nuisances sonores. Sans sa ténacité, la Loi Bruit n'aurait peut-être pas encore vu le jour.

C'est au titre de ces dix-huit années de militantisme actif que le Conseil National du Bruit lui a décerné en février 1998, à titre exceptionnel, un Décibel d'Or (voir photo ci-contre, où Pierre Schmeltz reçoit un Décibel d'Or des mains de Thierry Wahl, Directeur de cabinet de Dominique Voynet et de Christian Cabal, Député de la Loire, Président du CNB).

Il était également Officier de l'ordre national du Mérite et Chevalier de la Légion d'Honneur.

S'il n'a pas tenu le CIDB sur les fonds baptismaux puisque le CIDB a été créé deux ans avant son arrivée, il l'a en revanche accompagné et soutenu pendant tout son parcours ministériel. Nous lui adressons nos sincères remerciements et notre reconnaissance.

Le CIDB se fait ici le porte-parole du « Peuple du bruit » pour présenter ses condoléances à son épouse Françoise et à ses trois enfants, Caroline, Marjorie et Philippe, ainsi qu'à ses quatre petits enfants.

## « SoundCity », l'application mobile de mesure du bruit en ville

*En mars 2015, Paris a mis à l'enquête publique son Plan de Prévention contre le Bruit dans l'Environnement (PPBE) qui se décline en trois axes principaux: « Évaluer, Sensibiliser, Agir » et vise à améliorer la qualité de vie des habitants. C'est dans ce cadre que la Ville de Paris, au travers de sa mission ville intelligente et durable, a souhaité apporter son soutien à la mise en place de « SoundCity », une application mobile de mesure de la pollution sonore. Cette application qui provient du projet UrbanCivics, a été développée par l'Inria, institut national de recherche dédié au numérique, la startup française Ambientic et the Civic Engine. Ce nouvel outil numérique a été lancé le 8 juillet dernier, lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville de Paris.*

Bernard Jomier, adjoint à la mairie de Paris chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'assistance publique – Hôpitaux de Paris, qui a introduit cette conférence de presse a souligné que les questions de pollutions environnementales ne sont pas uniquement résolues par la mise en place d'une réglementation spécifique. En effet, l'adhésion des habitants se révèle être une méthode efficace pour résoudre ces questions de pollution : on note un changement

de comportement des individus se retrouvant face à leurs propres niveaux d'exposition sonore.

### Une application mobile à la fois individuelle et collective

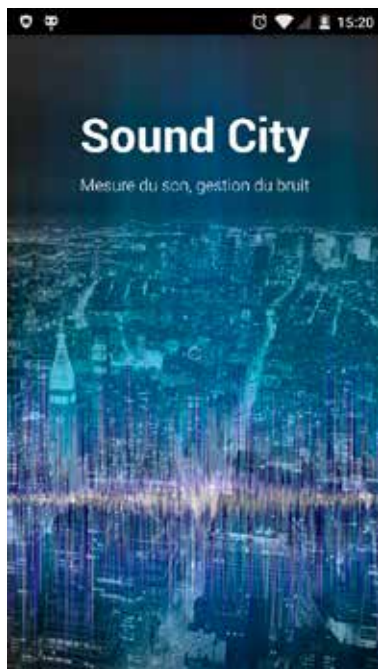
L'application mobile SoundCity a pour objectif premier d'évaluer l'exposition de chaque utilisateur au bruit et de contribuer à la cartographie du bruit en ville d'où sa dimension collaborative. L'Observatoire du Bruit en Ile-de-France (Bruitparif) ou encore l'Agence de l'Écologie Urbaine à Paris (AEU) produisent des cartes de bruit environnemental en Ile-de-France, en application de la directive européenne 2002/49/CE, calculées sur des modèles numériques. L'application SoundCity se propose de contribuer à affiner et préciser, au niveau spatial et temporel, les cartes de bruit déjà existantes sur Paris par la mesure du bruit.

Les concepteurs de SoundCity imaginent qu'à terme l'application profite à d'autres agglomérations françaises.





## Actualités



D'après Animesh Pathak, chargé de recherche à l'Inria, qui a présenté les fonctionnalités de SoundCity, cette application permet de quantifier pour chaque utilisateur son exposition au bruit sur différentes échelles de temps : horaire, journalière et mensuelle. Les utilisateurs pourront, s'ils le désirent ultérieurement, comparer les doses de bruit auxquelles ils sont confrontés avec les recommandations de santé spécifiques à l'exposition sonore. Les mesures de bruit peuvent être ponctuelles ou bien en captation automatique (mesure continue). L'application indique aussi le nombre de mesures élevées enregistrées au cours de la journée. Lorsqu'une mesure sonore a un niveau élevé, il convient de renseigner la source de bruit (foule, alarme...). L'utilisateur a le choix d'envoyer ou non ces données sur une plateforme de collecte. L'envoi des données collectées se fait de manière anonyme.

Un code identifiant est attribué à l'utilisateur lors du téléchargement de l'application (<https://soundcity>).

mobi). Il lui permettra par la suite d'entrer sur une interface en ligne, présentant déjà un fond de carte de bruit environnemental de Paris et de visualiser les niveaux sonores auxquels il a été exposé au cours de sa journée. Les chiffres relatifs aux niveaux sonores rencontrés au cours de la journée (silencieux, calme, bruyant, fort) sont présentés et donnent ainsi une vision globale de l'exposition journalière au bruit permettant de sensibiliser les utilisateurs. Cette application mobile, disponible gratuitement dès maintenant pour les smartphones Android, sera accessible pour Iphone à l'automne 2015.



### La calibration indispensable

Des erreurs importantes peuvent cependant affecter les mesures de bruit en ville a expliqué Vivien Mallet, chargé de recherche à l'Inria. En effet, les microphones des téléphones mobiles ne sont pas aussi précis que des sonomètres, et captent difficilement les basses fréquences. La calibration est donc l'étape préliminaire dans le processus de

mesure sonore et doit permettre de réaliser des mesures les plus proches des niveaux réels. Des « Calibration parties » seront organisées par l'Inria dès septembre 2015 afin de pouvoir calibrer son smartphone par rapport à une valeur de référence donnée par un sonomètre. Si l'utilisateur ne peut pas se rendre à ces sessions de calibration, l'application permet un réglage par défaut grâce à une reconnaissance automatique du modèle employé. Cependant, d'autres sources dont le niveau sonore est connu en ville peuvent être utilisées comme référence pour calibrer l'appareil. Des capteurs de proximité et des capteurs de mouvement permettent également de réduire ces erreurs de mesure.

### Participez à l'amélioration de votre environnement sonore !

Cette application, après traitement des mesures individuelles envoyées par les utilisateurs, devrait être utile pour affiner et préciser les cartes de bruit environnemental de Paris. Des méthodes correctives visant à pallier les erreurs de mesures ont été mises en place. La Ville propose ainsi aux Parisiens, grâce à cette application, de devenir de véritables acteurs de la lutte contre le bruit. Ils seront davantage sensibilisés aux niveaux sonores auxquels ils sont exposés quotidiennement et pourront agir en conséquence. Comme l'a dit Bernard Jomier lors du lancement de l'application mobile : « Téléchargez SoundCity et vous lutterez contre le bruit ! ». Fin juillet plus de 2 500 personnes avaient déjà téléchargé l'application. Un signe encourageant pour les créateurs de l'application.

Disponible gratuitement sur Google Play Store :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.inria.mimove.quantifiedself>

Rédaction : Agathe Chateauminois